



# L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

**DÉCEMBRE 2024**

Edito 



Dans quelques jours, notre commune va se parer de ses couleurs de fin d'année.

Pourtant, dans un contexte de fêtes et de partage, il est difficile de ne pas évoquer les turbulences qui secouent notre monde. La guerre sévit dans plusieurs endroits du globe. Nous devons avoir une pensée pour les innocentes victimes de ces conflits. Ces événements nous rappellent l'importance de vivre en paix et de faire preuve de compassion et de solidarité.

Autre préoccupation : le défi climatique suscite de nombreuses peurs et inquiétudes. Les catastrophes naturelles, la montée des eaux inquiètent les populations.

Face à cette crise, il est crucial d'agir collectivement pour préserver notre planète et assurer un avenir durable. C'est tous ensemble, chacun à son niveau qu'il nous faut travailler et trouver des solutions.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de réaffirmer nos valeurs de solidarité et de compréhension pour faire en sorte que la vie soit plus paisible et agréable.

Chaque sourire, chaque acte de solidarité, chaque échange contribuent à édifier un monde meilleur.

Une pensée pour tous ceux qui contribuent à la vie locale : les entreprises et leurs salariés, les associations et leurs bénévoles, les structures scolaires et leurs enseignants, les femmes et les hommes qui chaque jour s'occupent des autres et sont à leur service et pour vous tous, citoyennes et citoyens.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, pleines de bonheur, de convivialité, de joie et d'esprit de famille.

Catherine CORDON, adjointe.

**Extraits des délibérations du dernier conseil municipal.  
Toutes les délibérations détaillées sont consultables sur le site Internet de la mairie.**

**L'an deux mil vingt-quatre, le 4 novembre à vingt heures,** le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen, légalement convoqué le 25 octobre deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Michel LEBRET, Maire.

Étaient présents : M. LEBRET Jean-Michel, Mme CORDON Catherine, M. GAUTHIER Joseph, Mme THEVENIN Eliane, M. DANIEL Jean-Michel, Monsieur HOUZE Daniel, Mme ABBE Jacqueline, Mme DURAND Anne, M. CHMIELEWSKI Ludovic, Mme COURCOUX Aurélie, M. MEHOUS Gwenaël, M. Yves CRINON, M. MENARD Alexis, M. CHANTOISEL Fabien, Mme HINGANT Claudine.

• **Lotissement des Rochettes : présentation du coût global et détermination du prix de vente du m<sup>2</sup> pour la tranche 1**

Le coût global du lotissement s'élève à 1 648 879.92 € qui se décompose comme suit : achat terrain pour 305 267 €, études pour 70 000 €, travaux pour 1 136 750 €, frais accessoires pour 4 623 €, intérêts de la dette : 132 239.92 €. La surface totale du terrain du lotissement est de 30 274 m<sup>2</sup> : surface cessible de 22 072 m<sup>2</sup> surface des communs et de la voirie : 8 202 m<sup>2</sup>. Ce qui représente un prix de revient à 89.64 € m<sup>2</sup> TTC. Lors de la commission finances du 28 octobre, la commission a proposé 89 € TTC. Cette première tranche se compose de 26 lots d'une surface moyenne de 460 m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **valide** le montant du coût global du lotissement des Rochettes, **fixe** la détermination du prix de vente à 89 € TTC pour la tranche 1 du lotissement et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

• **Lotissement des Rochettes : emprunt pour le financement du lotissement**

Nous avons pris contact avec des établissements bancaires. Nous avons reçu plusieurs propositions du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole. Celles-ci ont été présentées lors de la commission finances du 28 octobre.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de retenir l'offre la plus intéressante qui est celle du Crédit Mutuel.

La proposition financière est faite sur un total de 1 200 000 € avec un taux fixe d'intérêt à 3.04 % ce qui représente un montant d'intérêts de 132 239.92 € et une durée d'amortissement sur 7 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **valide** la proposition financière du Crédit Mutuel de Bretagne et **autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt dans les conditions fixées ci-dessus.

• **Travaux de l'ancien presbytère en bibliothèque, locaux jeunes et associatifs : demande de subvention dans le cadre du dispositif de la Région « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 »**

Le projet définitif des travaux de l'ancien presbytère en bibliothèque, locaux jeunes et associatifs a été validé par le Conseil municipal lors de la réunion du 23 janvier 2023. Un dossier a été déposé auprès de la Région afin de valider celui-ci et attribuer un montant de subvention pour son financement. Nous devons déposer un nouveau dossier auprès de la Région pour qu'elle puisse procéder à l'instruction de celui-ci et voter le montant de la subvention. Le plan de financement du projet est le suivant :

Coût du projet – Dépenses (en €)		Recettes (en €)		
Type de dépenses	Montant	Nom du financeur	Montant	Taux
Travaux	528 429 €	Région – BVPB	125 686 €	20 %
Etudes	100 000 €	Fonds Vert	150 836 €	24 %
		Etat / DETR	126 600 €	20 %
		Autofinancement	225 307 €	36 %
<b>TOTAL Dépenses :</b>	<b>628 429 €</b>	<b>TOTAL Recettes :</b>	<b>628 429 €</b>	<b>100 %</b>

Monsieur le Maire sollicite le Conseil municipal afin de valider la demande de subvention « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 » auprès de la Région Bretagne. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (12 POUR, 3 ABSTENTIONS) : **valide** la demande de subvention auprès de la Région Bretagne, **valide** le plan de financement ci-dessus et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

• **Rénovation de 18 foyers pollution lumineuse avec le SDE 22**

Dans le cadre du programme « FONDS VERT », l'Etat souhaite orienter des financements pour accélérer la sobriété énergétique et la modernisation des infrastructures sur notre territoire. En accord avec la Préfecture des Côtes d'Armor et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, c'est le Syndicat Départemental d'Energie qui est porteur des projets en tant que maître d'ouvrage de l'éclairage public au bénéfice des collectivités Costarmoricaines.

Compte tenu de la somme allouée et des critères d'éligibilité définis par l'Etat, le SDE 22 priorise la rénovation des lanternes de plus de 35 ans et les foyers responsables de la pollution lumineuse. Un patrimoine de 18 lanternes correspondant à ces critères est estimé sur notre collectivité. Il nous sera proposé des lanternes à Leds fiables et durables à prix négociés, plus respectueuses de l'environnement, moins énergivores et nécessitant moins d'entretien.

Le SDE 22 participe à la rénovation de l'éclairage public à hauteur de 30 % à 35 % du coût HT des travaux. La dotation « FONDS VERT » permettra ainsi d'abonder ce financement de 15 % supplémentaires. Le projet d'éclairage public de la rénovation de dix-huit foyers présenté par le SDE 22 pour un montant estimatif de 18 792,00 € TTC s'inscrit dans ce programme Fonds Vert.

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A et percevra de notre commune une subvention d'équipement d'un montant de 8 410 euros. Le montant définitif de notre participation sera revu en fonction du coût réel des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** le projet de rénovation de 18 foyers pollution lumineuse avec le SDE 22, **valide** le coût des travaux et la participation de la Commune à ce projet, et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

## ~ PAROLE DE LA MINORITÉ ~

La sécurité est l'affaire de tous ; c'est pourquoi nous sommes ravis des investissements faits à Saint-Samson. Cependant, malgré nos rappels lors des trois derniers conseils, il apparaît que le marquage au sol, à divers endroits de la commune, est très abîmé, voire complètement effacé. Cela concerne aussi bien les passages piétons que les lignes de stop ou de cédez-le-passage. En cette saison où la nuit tombe rapidement, cela devient un véritable problème de sécurité. Là encore, personne ne doit être mis de côté, qu'il s'agisse des villages ou des hameaux en dehors du bourg.

Nous appelons donc, pour la quatrième fois, à ce que les travaux de marquage soient entrepris dans les plus brefs délais mais aussi que les panneaux de signalisation routière dans la campagne, dont certains sont cassés, tordus, pliés ou peu lisibles, soient également entretenus.

Nous proposons aux habitants de transmettre le signalement par mail à la mairie ( [secretariat.mairie@henanbihen.fr](mailto:secretariat.mairie@henanbihen.fr) ), en joignant idéalement une photo, chaque fois que vous remarquez un problème de marquage au sol ou de signalisation, que ce soit dans le centre-bourg ou en campagne. La sécurité est l'affaire de tous... et doit être pour tous.

Alexis MENARD, Fabien CHANTOISEL et Gwenaël MEHOUAS, élus de la minorité.

## ~ INFORMATIONS MUNICIPALES ~

### Bienvenue !

La commune d'Hénanbihen est ravie d'accueillir une nouvelle professionnelle de santé. En effet, Madame Frédérique GOUPIL vous accueille en qualité d'ergothérapeute. Elle partage son cabinet avec le kinésithérapeute Lucas PLANTIER. Nous souhaitons donc la Bienvenue à Madame GOUPIL.

### Le Tour de France 2025 à Hénanbihen !



Nous avons le plaisir d'accueillir le **passage du tour de France le vendredi 11 juillet 2025**. Nous avons à cœur d'organiser une journée festive dans notre village de St Samson. Aussi, nous invitons toutes les personnes désireuses de s'investir dans cette journée à une **réunion d'information le vendredi 20 Décembre à 20h30 à la salle du Cercle**.

Naturellement, une **animation de notre bourg est également attendue** avec la **participation de tous** pour que cette journée soit belle.

## ~ ETAT CIVIL ~

### Naissance :

Le 27 octobre 2024 : **Emma LE CARDINAL**, fille de Maxime LE CARDINAL et Virginie LECOUFFLARD.



*La municipalité présente ses sincères félicitations aux parents et ses vœux de bonheur au bébé.*

### Décès :

**Mme Irène JAUMET (ép. GICQUEL)**, née le 21 février 1934 à Pléboulle, décédée le 5 novembre 2024 à Saint-Brieuc.  
**M. Cyrille MAHÉ**, né le 10 août 1936 à Hénanbihen, décédé le 7 novembre 2024 à Azille (Aude).



*La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.*

## ~ URBANISME ~

**DP : déclaration préalable**

**PC : permis de construire**

**PD : permis de démolir**

**DP 02207624C0023** : STTP LAUNAY, division de parcelle, La Perrière.  
**DP 02207624C0029** : Mme BOUVIER Jeanne, carport, 12 Le Pont Ruellan.  
**DP 02207624C0031** : Mme BALLAN Noëlla, changement d'ouverture, 10 Le Douefrède.  
**DP 02207624C0033** : TOTEM France, travaux sur pylône et remplacement de 3 antennes, route de Lamballe (stade).  
**DP 02207624C0034** : M. MAUCOURT Laurent, clôture, portail et portillon, 3 rue des Vaux.  
**DP 02207624C0035** : Mme PAU Stéphanie, extension de l'habitation, 2 rue des Templiers.  
**DP 02207624C0036** : ADEKWATTS, panneaux photovoltaïques, 5 rue du Colombier.  
**DP 02207624C0037** : M. ABBE Jean-Yves, remplacement de clôture, 8 rue de Bel Air.  
**DP 02207624C0038** : M. NORMANT DE LA VILLE HELLEUC Jean, création d'ouvertures, 2 La Ville Helleuc.  
**DP 02207624C0039** : Mme LECHEVALLIER Flavie, clôture, portail et portillon, 1 La Ville Téhérel.  
**DP 02207624C0040** : Mme GILLET Marie-Claire, modification d'ouverture, 7 rue du Général Leclerc.  
**DP 02207624C0031** : Mme PICHEREAU Sandra, grillage souple, 1 Les Bois.  
**PC 02207624C0007** : CUMA LE FREMUR, locaux sanitaires et vestiaires, 13 Le Pont Ruellan.  
**PD 02207621C0005 M01** : SCI TI TOULLIC, modification d'aspect extérieur de gîtes, La Ville Marqué d'en Bas.



~ VIE ASSOCIATIVE ~

**Horaires ABC bibliothèque pendant les fêtes**

Pendant les vacances de Noël, la bibliothèque sera ouverte les samedis 21 décembre et 4 janvier 10h30 - 12h. Fermeture du 22 décembre au 3 janvier. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



**RANDO'BIHEN - Circuits du mois de décembre**

Pour tous renseignements : [randobihen@gmail.com](mailto:randobihen@gmail.com) ou **06.27.55.90.46**  
Degrés de difficulté ( ) 1 - Facile 2 - Moyen 3 - Difficile

Rendez-vous **mercredi 13H30** - Parking Ecole Privée

Rendez-vous **vendredi 9H30** - Parking Ecole Privée

04 décembre	Sable d'or - La Carquois	2
11 décembre	St Lormel - moulin de bellenray	3
18 décembre	La Fresnais - St Cast	3
08 janvier	Autour de Pléboulle	2

06 décembre	Saint-Cast - étang de Beaulieu	1
13 décembre	Saint-Pabu	1
20 décembre	La Bouillie	1
27 décembre	Hénanbihen	1
03 janvier	Trégomar	1
10 janvier	Plurien	1

**Les prochains matchs des Equipes de Foot de Hénanbihen**



**le 8 décembre à l'extérieur**

13h00 : Beaussais Rance FC 2 / Hénanbihen USFF 2 (aller)  
15h00 : Bourseul FC 1 / Hénanbihen USFF 1/ (aller)

**le 12 janvier 2025 à Hénanbihen**

13h00 : Hénanbihen USFF 2 / Erquy US 3 (aller)  
15h00 : Hénanbihen USFF 1 / Quessoy US 3 (aller)

**Soirée de remerciement des bénévoles d'Hénantrail**



Le 8 novembre, plus de 250 participants remerciés pour leur dévouement au bénévolat et sponsors qui contribuent à l'organisation de la journée sportive Hénantrail se sont retrouvés lors d'une soirée.

Soirée apéro concert avec Colonels Carottes et DJ Jean- Louis puis galettes saucisses et crêpes servis par les 17 membres d' Hénantrail et leurs conjoints. Frédéric, président a expliqué les valeurs de l'association : sport, partage et dépassement de soi ainsi que les dons reversés aux associations : Apel des écoles St Joseph Hénanbihen et Notre Dame des champs St Denoual et cette année l'association "For Rose".

Rose était présente avec son papa pour expliquer son combat contre la maladie et l'utilisation du don qui contribuera à l'amélioration des conditions des parents des enfants hospitalisés à l'hôpital Yves-le Foll.

*Après-midi Noël*

**HENANBIHEN 21 Décembre**  
à la salle des fêtes

14h - 18h  
5€ : forfait activités

- Activités manuelles
- Contes de Noël
- Rencontre avec le Père Noël de 15h30 à 17h30
- Buvette
- Vin chaud
- Goûter

**BOITE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL**  
DU 1er AU 15 DÉCEMBRE

*Joyeux Noël*

PÈRE-NOËL  
PÔLE NORD  
ALASKA

**VIENS DÉPOSER TA LETTRE DANS LA BOITE DU PÈRE-NOËL SITUÉE À L'ÉCOLE ST JOSEPH 6 RUE LE FLANCHEC À HÉNANBIHEN**

**SAINT DENOUIL**

**MARCHÉ ET SPECTACLE DE NOËL**

**SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024**  
À PARTIR DE 14H00

- Ballade en calèche
- Exposants
- Messe à 18H00
- Spectacle des enfants à 20H00
- Vente de sapins
- VIN CHAUD

Ecole Notre Dame des Champs - Saint Denoual  
Ecole Saint Joseph - Hénanbihen

## Retour sur la 9ème édition du Hénantrail

Merci à vous tous, car par votre aide et votre présence vous avez contribué à la réussite de cette journée !

Nouveautés 2024 et résumé de cette journée sportive :

# 14h : départ des 210 randonneurs pour les 2 circuits.

# 14h 30 : courses enfants et adolescents. Les 5 courses enfants/adolescents ont été appréciées : échauffement par deux coachs sportifs, médailles remises à l'arrivée sous chapiteau et goûter pour tous. Enfin, la boom animée par Jules notre Dj en herbe local a plu aux 265 enfants et adolescents présents.

# 16h 15 : départ des 450 coureurs de la course nature 8 km sous un nuage de couleurs. Animations au niveau du ravitaillement chez « AMC » et dans le bois de Lorgerie par Dj Alex.

# 18h : départ du trail nocturne 16 km : 499 coureurs . Feu d'artifice, des sons et lumière, de nombreuses animations ainsi que 7 Dj's sur le parcours ont rythmé ce défi sportif. Mention spéciale à : l'équipe de Hénanwash pour ses nombreuses animations, les jeunes de l'ADJHA ainsi qu' aux pompiers de la caserne de notre commune. Arrivée sous le chapiteau du cirque Gervais encouragée par DJ Julius . À l'arrivée soupe maison, huîtres et ravitaillement digne de ce nom. Médailles Hénantrail fabriquées pour l'occasion par "Papillon et Colibri" de Hénanbihen et remises aux trois premiers hommes et femmes de chaque course.

Bravo aux 1435 sportifs qui ont répondu cette année ! Record de participants et courses complètes ! Nous sommes très satisfaits. Nous remettrons prochainement un don aux associations "Apel des écoles St Joseph Hénanbihen & Notre Dame des champs St Denoual" et "For Rose " qui soutient les enfants malades.



Nous remercions vivement nos 150 bénévoles, nos sponsors et mécènes notamment les commerçants et artisans de la commune ainsi que les mairies de Ruca et Hénanbihen.

Encore une belle édition pour l'équipe de Hénantrail, association affiliée de l'école St Joseph qui vous donne rendez- vous pour la 10ème édition le 22 novembre 2025 et qui se voudra encore pleine de surprises !

De cette édition nous garderons le partage, l'ambiance, l'engouement des participants et pour vous tous, les habitants de notre commune, votre enthousiasme !

Nous avons reçu beaucoup de messages de remerciements :

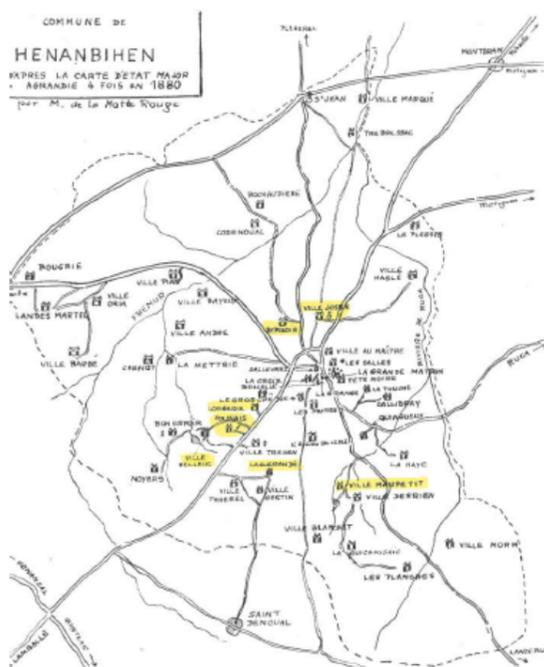
" ambiance très conviviale et festive" , " très bonne organisation, balisage et animations" ou aussi " un village en effervescence" . Ces messages et vos sourires nous encouragent à continuer et nous vous disons encore MERCI ... et à l'année prochaine !

L'équipe Hénantrail - Photos et vidéos sur Facebook " trail nocturne Hénanbihen"

## Un peu d'histoire avec l'association « Culture et patrimoine d'Hénanbihen »

### **Aperçu des manoirs et châteaux d'Hénanbihen**

Hénanbihen est un des villages bretons pourvu d'un nombre important de manoirs et châteaux à savoir pour les manoirs : La Guérande 16<sup>e</sup> siècle, Lorgerie 14<sup>e</sup> siècle, La Folinais 17<sup>e</sup> siècle, Le Reposoir 15<sup>e</sup> siècle, La Ville-Maupetit et la Ville es Pres pour ces derniers remaniés voire reconstruits au 19<sup>e</sup> siècle tout comme les châteaux de la Ville-Helleuc et de la Ville Josse.



La différence entre un manoir et un château tient à la taille plus imposante du second qui a, au surplus un rôle défensif sur le principe alors que le manoir est avant tout la demeure d'un propriétaire terrien noble ou roturier. Bien entendu cette différence n'existe plus au cas de remaniement.

La propriété d'un manoir permet d'être reconnu socialement et de bénéficier de différents droits tel que celui de faire construire une chapelle ou encore d'un droit de vivier et de chasse et même de rendre la justice dans les cas les moins graves (basse et moyenne justice). La haute justice pouvant aller jusqu'à la peine de mort étant réservé au seigneur d'un château.

La construction des manoirs en Bretagne a été permise à partir du 15<sup>e</sup> siècle par une richesse de celle-ci issue de la culture du lin et du chanvre, du commerce des toiles en résultant, outre les revenus tirés de l'exploitation des terres. Tout ceci a été favorisé par une période de stabilité politique sans guerre après celle de la succession pour le trône de Bretagne, notamment entre la période du duc JEAN IV et de Anne DE BRETAGNE soit, entre 1365 et 1514.



Carte et quatre dessins des huit manoirs et châteaux cités d'Hénanbihen, Issus de l'ouvrage de Monsieur Daniel De La MOTTE ROUGE « Chatellenie de Lamballe, Vieilles demeures et vieilles gens ».



**FEU DE joie**

Dépôt des sapins à partir du **28 décembre 2024**  
rue de la Roche Couverte  
champ face à la station de lavage

**DIMANCHE 12 JANVIER**

**HENANBIHEN**

**RDV DÈS 17H30**

RUE DE LA ROCHE COUVERTE  
À PROXIMITÉ DE LA CASERNE DES POMPIERS

**RESTAURATION**  
(GALETTES SAUCISSES, GÂTEAUX, CRÊPES)  
**ET BOISSONS SUR PLACE**

ORGANISATION : AMICALE LAÏQUE ÉCOLE PUBLIQUE HÉNANBIHEN



**VENTE DE SAPINS DE NOËL**

A retirer sur place  
Au 9 la ville téhérel  
22550 HENANBIHEN

Production locale Pied offert Qualité extra

Variété nordmann  
Plusieurs tailles disponibles

Nos sapins ne sont pas coupés à l'avance afin de préserver toute leur fraîcheur

<b>100/125</b>	<b>20€</b>
125/150	25€
150/175	30€
175/200	35€
200/250	40€

Contact:  
tel: 07.86.99.63.58  
mail: pro.laine.bataille@gmail.com



~ ANNONCES ~



**A vendre :**

BOIS DE CHAUFFAGE  
(à faire soi-même)

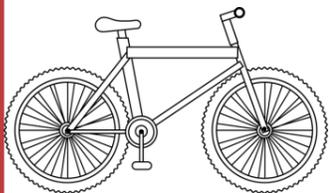
20 euros le stère.

La Villehelleuc - Hénanbihen



Contact :

06 28 79 47 07



**À vendre :**

Vélo enfant, en bon état. Prix : 25 €  
Contact : 02.96.31.05.79 / 07.80.30.79.77

~ AGENDA ~

**Vendredi 13 décembre :** Animation dictée, organisée par des membres du Club du Accueil, à 14h à la salle du Cercle. Ouvert à tous.

**Samedi 14 décembre :** Spectacle de Noël des enfants de l'école publique, à la salle des fêtes.

**Samedi 21 décembre :** Après-midi de Noël de l'AJHA, de 14h à 18h à la salle des fêtes.



**Du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025 :** Vacances scolaires de Noël

**Dimanche 12 janvier :** Feu de joie organisé par l'amicale laïque, à 17h30 face à la caserne des pompiers.

**Vendredi 17 janvier :** Vœux de la municipalité, à 19 h à la salle des fêtes.

**Mairie :**

La mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi  
de 9H à 12H

- Le lundi, mercredi, vendredi de  
14h à 16h30

- Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire ou ses adjoints **le samedi.**

☎ : 02.96.31.52.49

Mail : mairie.henanbihen@wanadoo.fr

**Agence postale :**

L'agence postale est ouverte :  
du **lundi au vendredi**  
de 9H à 12H

**Directeur de Publication**  
Jean-Michel LEBRET